

La gazette

Toutes les informations de la commune

NOVEMBRE 2024

HAIES & TROTTOIRS

Entretenons-les bien

En plus d'entraver la circulation, une plantation qui déborde sur la rue ou le trottoir peut se révéler dangereuse. Il est obligatoire de la tailler ou de l'élaguer, tout comme il est indispensable également de prendre soin des trottoirs devant chez soi. Cela, non seulement pour l'embellissement des quartiers mais aussi et surtout pour la sécurité de tous.

La commune rappelle qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure de domaine public dans un but sécuritaire.

Si les végétaux sont plantés à moins de 2m de la limite séparative, l'entretien doit être réalisé de manière à ce qu'ils :

- N'entravent pas le passage des piétons
- Ne cachent pas les panneaux de signalisation
- Ne soient pas en contact avec les câbles aériens
- Ne gênent pas la visibilité
- Respectent vos voisins

Les haies des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en entravant la circulation des piétons et véhicules en réduisant la visibilité. Devant une maison individuelle, c'est à l'occupant que l'entretien du trottoir incombe.

L'entretien des abords d'une propriété ne concerne pas seulement les haies mais aussi son trottoir, ses accotements, ses caniveaux et le dessus de ses grilles d'avaloir qui doivent permettre un parfait écoulement des eaux pluviales. Cela implique que les herbes indésirables, les mousses, les feuilles mortes... y soient aussi régulièrement retirées. Sans quoi, leur encombrement peut provoquer des débordements d'eau qui pourraient provoquer des inondations.

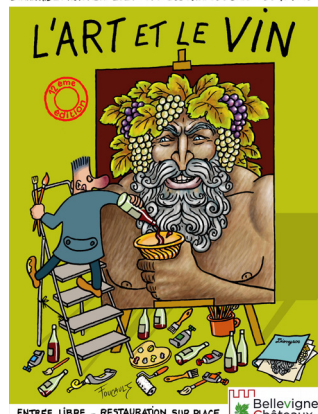
Dans les avaloirs, il est interdit de déverser les liquides de vidange et de peinture, de jeter des détritiques etc... Pour rappel, le caniveau ou la grille d'avaloir sont le début du cheminement de l'eau jusqu'à la Loire.

ART ET VIN

Dimanche 24 novembre - Salle des Loisirs de Brézé

De 10h à 18h - Nombreux exposants : Vignerons, peintres, auteurs, artisans...

DIMANCHE 24 NOVEMBRE 2024 - SALLE DES LOISIRS DE BRÉZÉ - DE 10H À 18H



Buvette et restauration sur place - Entrée libre - Venez nous rejoindre pour découvrir ou re-découvrir les exposants !

PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Ils ont amélioré leur logement grâce à d'importantes aides, pourquoi pas vous ?

Dans le cadre du programme « Anjou Cœur de Ville », concernant 4 communes (Bellevigne-les-Châteaux, Gennes Val-de-Loire, Vernantes et Doué-en-Anjou), l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) a été lancée le mardi 22 octobre 2024.

Le programme a pour but de redynamiser les centres bourgs, stimuler l'économie et améliorer la qualité de vie des habitants. Il est porté financièrement par la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire, les communes concernées, le département et l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH). Dans un périmètre défini, cette opération va permettre de diminuer le nombre de logements vacants, d'encourager la rénovation énergétique, d'adapter les logements aux handicaps ou de ravauder les façades.

Elle va permettre aux propriétaires, investisseurs, accédants et copropriétaires, de bénéficier d'aides financières pour la réalisation de travaux de rénovation et d'adaptation. Ces aides peuvent couvrir jusqu'à 80% du coût des travaux, et peuvent être complétées par d'autres organismes (caisse de retraite, fondation du patrimoine, région,...).

Ce dispositif a été confié à ALTER PUBLIC. Celui-ci permettra un accompagnement technique et administratif gratuit pour la commune. Les honoraires seront assumés financièrement par la Communauté d'Agglomération de Saumur Val de Loire. Ainsi, à partir d'aujourd'hui, les membres d'ALTER PUBLIC prendront contact avec tous les propriétaires se trouvant dans le périmètre défini afin de leur apporter des conseils techniques : simulation des travaux possibles et plan de financement.



Vous êtes propriétaire d'un logement dans les centres-bourgs de Chacé, Saint-Cyr-en-Bourg ou Brézé ? Ou vous souhaitez investir dans un bien ?

Profitez d'un accompagnement technique et administratif gratuit et de subventions pour effectuer des travaux de rénovation ou d'adaptation (isolation, chauffage, ravalement de façade, douche à l'italienne...).



Exemples de projets déjà réalisés sur des communes voisines :

- M. et Mme A. ont installé un monte-escalier et des mains courantes, pour adapter leur logement. Pour 8 150 € de travaux, ils ont bénéficié de 7 360 € de subventions soit 90 % du coût d'installation global.
- M. B. a rénové thermiquement son logement qui est passé d'une étiquette énergétique G à B. Il a isolé les combles et murs, remplacé les menuiseries, le ballon d'eau chaude et la ventilation. Pour 49 930 € de travaux, il a bénéficié de 38 250 € de subventions soit 77 % du coût global.

- M. et Mme C. ont rénové la façade de leur logement : restauration des pierres de taille dont corniche, reprise du soubassement avec un enduit chaux/sable... Pour 9 149€ de travaux, ils ont bénéficié de 2 500 € de subventions soit 27 % du coût global.
- M. et Mme D. ont rénové totalement leurs deux appartements en location (63 et 71 m²). Pour 132 931€ de travaux, ils ont bénéficié de 26 801€ de réductions d'impôts sur 6 ans ainsi que de 41 305 € de subventions soit 31 % du coût global.

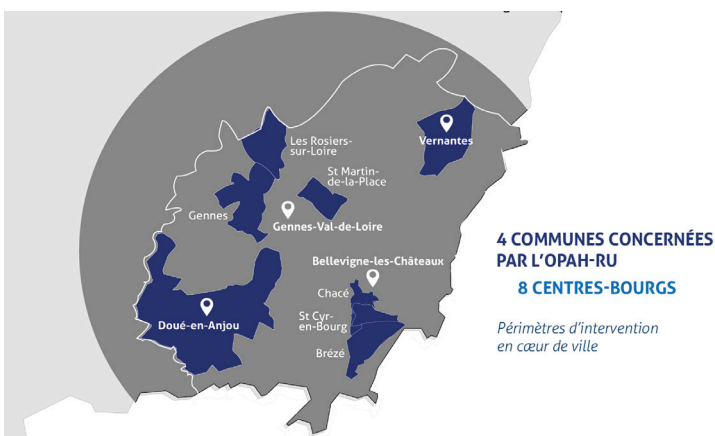
Les conseillers d'ALTER vous accompagnent sur les volets administratifs, techniques et financiers du projet, de manière neutre et gratuite.

Ils réalisent une visite de votre logement pour effectuer un diagnostic et évaluer les travaux à réaliser, puis sont disponibles durant toute la durée des travaux pour répondre à vos questions.

Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de l'Agence ALTER de Saumur au 43 rue Joachim du Bellay, au 02.41.40.07.07 ou par mail à coeurdeville@anjouloireterritoire.fr

Vous habitez en dehors des centres-bourgs ? Des aides Départementales, Régionales ou Nationales existent.

Appelez dès maintenant la guichet unique Habitat de l'Agglomération de Saumur Val de Loire pour plus de renseignements : 02.41.40.45.51



RÉUNION D'INFORMATION

Venez rencontrer les conseillers d'ALTER et vous renseigner le **vendredi 29 novembre 2024 à 18h30**, salle des Paillons (20 rue des Paillons – CHACE)

INFORMATIONS COMMUNALES

LA PHARMACIE

La pharmacie des Châteaux à
Saint-Cyr-en-Bourg.

La pharmacie du Château, rebaptisée la pharmacie des Châteaux en référence non plus au seul château de Brézé mais à ces nombreux édifices qui ornent notre commune nouvelle (le Manoir de la Bouchardière, le Château de Grand Fond, de Chacé, du Bois de Saumoussay...) a ouvert ses portes dans ses nouveaux locaux le 19 août 2024.

L'unique pharmacie présente sur Bellevigne-les-Châteaux vous accueille avec toute son équipe du lundi matin au vendredi soir : 9h-12h30 et 14h30-19h15 à partir du 1er novembre.

Numéro de téléphone : 02.41.51.68.66

Fax : 09.70.10.12.63 & Adresse mail :
pharmaciedebreze@yahoo.com restent
inchangés.

Seule notre adresse est modifiée : 32 route de Chacé, Saint-Cyr-en-Bourg, 49260 Bellevigne-les-Châteaux.

Si besoin, vous trouverez quelques photos de notre tout récent outil de travail.

Au plaisir de se retrouver ou de se rencontrer dans notre nouvel environnement.

Portez-vous bien.

Claire Papin Puren, Docteur en pharmacie.



11 NOVEMBRE

Commémoration de l'Armistice 1918

Programme :

8h45 à Chacé

9h45 à Saint-Cyr-en-Bourg

10h45 à Brézé

Défilé vers les monuments aux Morts |

Dépôt des gerbes

Vin d'honneur aux
salles habituelles



CCAS – TÉLÉTHON

Ensemble pour le téléthon !

Le samedi 07 décembre à la salle des sports de Saint-Cyr-en-Bourg : à partir de 14 h : concours de belote pour le téléthon organisé par le CCAS avec le concours de l'Afriej et de la société Renaissance de St Cyr

Tarifs : dons pour le téléthon



INFORMATIONS COMMUNALES

CCAS – TÉLÉTHON SUITE

Ensemble pour le téléthon !

Retrouvez-nous à la salle des sports de Saint-Cyr-en-Bourg pour le téléthon le dimanche 8 décembre dès 8h30.

Plus d'infos sur le site internet de la commune.

Nous vous attendons nombreux.

ENSEMBLE POUR LE TÉLÉTHON

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE
Salle des sports de Saint-Cyr-en-Bourg | 8h30 - 16h

PROGRAMME

- 8h30 - 10h : Randonnée de 5 et 12 kms - Dons
- 10h - 12h : Défis sportifs animés par l'escalade et le tennis de table - Dons; Exposition de peintures & de maquettes; Atelier maquettes (aérographe); Corbeille de Noël à gagner : tirage à 12h
- 14h - 16h : Dons pour toutes les activités; Exposition de peintures, de voitures anciennes et de maquettes; Balade en voitures anciennes

Vente de viennoiseries, de tartes et quiches salées

BUVETTE AVEC VIN CHAUD SUR PLACE PAR LE COMITÉ DES FÊTES DE CHACÉ

AFMTELETHON RENOVER POUR QU'UN
Bellevigneleschateaux.fr
CCAS Bellevigne Châteaux

MUTUELLES COMMUNALES

Désireuse de venir en aide à ses habitants, la municipalité de Bellevigne-les-Châteaux, il y a maintenant quelques années, a mis en place une « mutuelle communale », avec la compagnie AXA.

Principe et objectif : faire bénéficier les habitants d'une même commune d'un tarif préférentiel pour leur complémentaire santé en faisant jouer l'effet de groupe.

Conditions d'adhésion très souples :

Domiciliation sur le territoire de la commune / Pas de questionnaire médical / Pas de condition de ressources / Adaptation à différents publics : étudiants, salariés, travailleurs indépendants, retraités...

La seconde offre de mutuelle mise en place est avec la compagnie GROUPAMA.

Le principe et les conditions d'adhésion sont identiques à ceux d'AXA.

Pour tout renseignement :

*Contact AXA : M. PITAULT Roger :

Tél. : 06 63 76 55 06

*Contact GROUPAMA :

Clémence GELINEAU et Chloé PASDOIS Agence Saumur : Tél : 02 41 51 09 91

Jean-Michel DUPONT et Rodolphe BARIL Agence de Montreuil-Bellay :

Tél : 02 41 52 87 03 / 06 37 46 03 84

INFORMATIONS COMMUNALES

CCAS

Après-midi récréatif du 12 octobre 2024.

Le samedi 12 octobre 2024 a eu lieu le traditionnel après-midi récréatif organisé par le CCAS à la salle des fêtes de la commune déléguée de Brézé. Une centaine de personnes s'est retrouvée pour assister au spectacle du trio choletais Delphine, Paola et Riton qui alliaient chant, humour et magie.

Les aînés de plus de 62 ans ont ensuite partagé un goûter composé d'une part de flan venant de l'épicerie gourmande de Brézé accompagnée de boissons ; le tout servi par les membres du CCAS. Les retours positifs ayant été nombreux, on peut, sans nul doute, dire que cette demi-journée a été couronnée de succès.



Action «Équilibr'âge»

La commune de Bellevigne-les-Châteaux, au travers du CCAS, et l'association Kiné Ouest Prévention (KOP) organisent une action de prévention des chutes destinée aux personnes de plus de 60 ans du secteur.

Cette action est composée d'une conférence «Équilibr'âge» qui a eu lieu le mercredi 16 octobre 2024 à la salle des Paillons (commune déléguée de Chacé) et de 12 séances d'ateliers qui ont débuté le mardi 5 novembre 2024 à la salle d'honneur du château à Chacé.

Cette action est entièrement gratuite pour les personnes inscrites et la commune puisqu'elle est financée par la conférence des financeurs de Maine-et-Loire. Elle est animée par Sophie Durand, kinésithérapeute du secteur, et a pour objectifs de diminuer, chez les participants aux ateliers, la fréquence, la gravité et les conséquences médico-sociales et psychologiques des chutes ainsi que de dépister des facteurs de risque de chutes.

Ainsi, 17 personnes ont assisté à la conférence et toutes ont pu s'inscrire pour les séances d'atelier, même si la capacité maximale était fixée à 14 participants. En effet, ne voulant pas avoir à faire un choix parmi les présents et afin de ne créer aucune frustration, Sophie Durand a gentiment accepté d'augmenter le nombre à 17.

Analyse des Besoins Sociaux (ABS)

L'analyse des besoins sociaux est une obligation légale des Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), inscrite dans le code de l'action sociale et des familles. Elle est à réaliser, à minima, une fois par mandat. Les démarches ont donc été entamées à la mi-mandat, moment qui est apparu opportun, dans l'optique de faire un bilan des actions mises en place et de pouvoir éventuellement réajuster nos objectifs pour les années à venir.

Analyse des Besoins Sociaux : définition

Les besoins sociaux se définissent comme étant les besoins collectifs d'une population hétérogène auxquels les élus doivent apporter des réponses et des solutions concrètes.

Il peut s'agir, par exemple, de faciliter la mobilité sur le territoire en multipliant les transports en commun, de simplifier les gardes d'enfants en ouvrant des structures dédiées à la petite enfance (crèches, garderies...) etc.

L'analyse des besoins sociaux est avant tout un outil d'aide à la décision. Déterminer les besoins permet en effet, de mieux définir les actions sociales à mener sur le territoire. L'ABS n'est donc pas un objectif en soi, mais un dispositif visant à concevoir un plan d'action social susceptible de répondre aux besoins de la population dont le CCAS a la charge et plus largement d'anticiper les attentes des citoyens sur d'autres thématiques pour la commune.

Méthodologie de l'analyse des besoins sociaux

L'analyse des besoins sociaux démarre avec un état des lieux de l'existant en recueillant un maximum de données (analyse quantitative) afin de réaliser un portrait démographique et social de la commune, de définir les caractéristiques de la population de notre territoire et de procéder à une analyse quantitative des offres de service.

Afin d'avoir une connaissance satisfaisante du territoire et de la population, un diagnostic territorial comparatif est essentiel. Ainsi, les résultats de cette analyse quantitative sont confrontés avec les moyennes départementales, régionales ou nationales et avec les territoires voisins relativement similaires. Pour ce faire, Distré et Fontevraud-l'Abbaye ont été choisis.

L'analyse des besoins sociaux se poursuit par des entretiens avec les acteurs du territoire et un **questionnaire à destination des habitants** (analyse qualitative). Les objectifs de cette étape sont multiples : obtenir une information qui n'a pu être précisée au travers des données statistiques et impliquer les habitants et usagers dans la démarche, recenser les évolutions dans les besoins des habitants et identifier les enjeux actuels et à venir.

A la suite de ces deux analyses (quantitative et qualitative), des ressources seront identifiées et des problématiques émergeront. Des pistes d'action seront envisagées si possible en face de chaque problématique.

Le cabinet CADDEP

Pour mener à bien cette analyse des besoins sociaux, le CCAS a fait appel au cabinet CADDEP dont c'est le cœur de métier. Il est basé à Bordeaux mais travaille sur toute la France, principalement avec des collectivités. Son coût est de 5 000 € pour l'ensemble du travail. M. Thomas Naulin, directeur du cabinet, est notre référent. Il n'hésite pas à se déplacer chaque fois que cela est nécessaire.

A la demande du cabinet, un comité de pilotage a été constitué. Il est composé du maire de Bellevigne-les-Châteaux, des adjointes en charge du CCAS, d'un adjoint en charge des voiries et espaces verts, de quelques membres du CCAS, de secrétaires de mairies et du responsable des agents techniques. Son rôle est de garantir le bon déroulement de l'analyse des besoins sociaux donc de contrôler l'état de son avancement et de proposer les décisions stratégiques nécessaires à l'atteinte de sa réalisation.

Le terme de l'analyse des besoins sociaux est prévue pour la fin de l'année 2024. Afin qu'elle soit le plus fidèle possible à la réalité de notre territoire et de notre population, le CCAS a besoin que **le plus grand nombre de personnes répondent au questionnaire annexé à cette gazette**. Comme vous pourrez le constater, il est anonyme et peut être rempli par différents biais : sur papier (d'autres exemplaires sont disponibles dans les mairies déléguées si vous en avez besoin), sur le site internet de la commune (www.bellevigneleschateaux.fr) et en scannant le QR code présent sur le questionnaire. Il est possible de faire remplir un questionnaire par personne.

Le CCAS ne doute pas que vous comprendrez les enjeux liés à ce questionnaire qui n'a de valeur que si les réponses sont nombreuses.

Alors par avance MERCI.

INFORMATIONS ASSOCIATIVES & CULTURELLES

APE BRÉZÉ SAINT-CYR- EN-BOURG

Tableau des ventes 2024/2025

Mois	Vente	Événement
Novembre	Photo scolaire	Vide ta chambre (10/11)
Décembre	Calendrier	Concours de belote (7/12) Marché de Noël (10/12)
Janvier	Brioche	
Février	Saucisson/miel	
Mars	Bière/cidre, jus de pomme	Loto (15/03)
Avril	Gâteau «Bijoux»	Vide grenier (13/04)
Mai	Fromage de chèvre	
Juin	Saucisson	Kermesse (22/06)

KARATÉ CLUB

Le karaté en famille et l'assemblée générale.

Le club de karaté de Saint-Cyr-en-Bourg a organisé le karaté en famille, le vendredi 11 octobre.

Lors de cete séance, les adhérents/enfants et leur professeur ont montré aux parents des combats et des katas.

Les parents ont apprécié pratiquer ce sport avec leur enfant. Le club a profité de cette séance pour effectuer son assemblée générale. Le club se porte bien. L'année dernière, le club avait environ 35 adhérents. Cette saison 2024/2025 est excellente pour le club car nous accueillons 41 adhérents.

Nous avons fini par un pot offert à nos adhérents.



TENNIS CLUB BELLEVIGNE-LES- CHÂTEAUX – VARRAINS

Initiation au tennis pour adultes.

Le tennis club de Bellevigne-les-Châteaux – Varrains propose dès la parution de la gazette de novembre, une initiation au tennis pour les adultes. Ce cours hebdomadaire se déroulera tous les jeudis de 19h45 à 20h45 (hors vacances scolaires). Il est dirigé par un moniteur diplômé et s'adresse uniquement à des adultes débutants.

Le tarif de ces cours est de 75€ pour la saison qui se terminera le 19 juin.

Nouvelle page Facebook pour le club : Tennis Club Bellevigne-les-Châteaux / Varrains

JUDO TAÏSO

Le BLC Judo Taïso a repris les chemins du dojo.

Une rentrée sportive qui a bien démarré avec un effectif déjà en hausse comparé à la saison dernière.

Deux nouveaux créneaux cette année ont fait leur apparition : le judo pour les adultes ainsi que le taïso fitness junior.

Sachez qu'il est encore possible de venir faire deux séances gratuites.

N'hésitez pas à prendre contact avec le club.

Vous pouvez retrouver les actualités du club sur la page Facebook et Instagram du club.



INFORMATIONS ASSOCIATIVES & DIVERSES

COMITÉ DES FÊTES DE CHACÉ

Concours de belote – Samedi 16 novembre

Rdv Salle des Paillons à Chacé à partir de 13h30.
Début du concours à 14h.

Prix : 16€/équipe – Inscriptions sur place
Un lot pour tous
Sur place : buvette, casse-croûte, crêpes ...

ART PEINTURE PASTEL

Exposition



Exposition de peinture le 9 et 10 novembre –
Salle des Paillons à Chacé de 14h à 18h30

Vernissage le samedi 9 novembre à 17h en
présence de l'invitée d'honneur Eliane LE
CORRE.

RANDSTAD

Job dating – Chaucer Food

Mardi 26 novembre de 9h à 13h à Chacé (Salle
des Paillons)

Envie de décrocher le job parfait près de chez
vous ?

Venez rencontrer
nos recruteuses
de choc lors de
notre job dating et
révélez vos talents !

De nombreuses
offres à pourvoir, en
intérim ou en CDI.
Plus d'informations
en appelant
Randstad au :
02.41.53.95.95

BRÉZÉ PATRIMOINE

Concert Gospel – 16 novembre

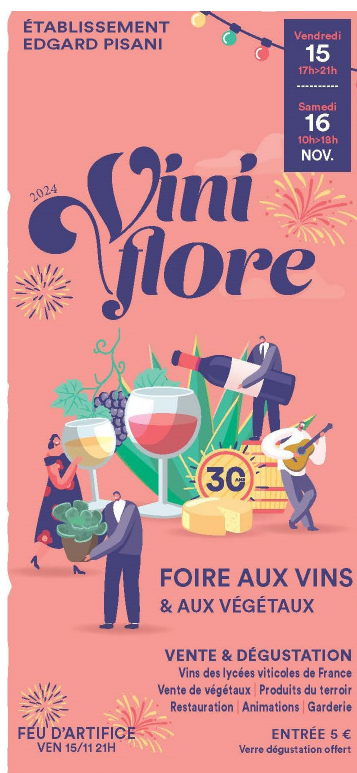
Église Saint-Vincent de Brézé à 20h
Entrée 10€.



INFORMATIONS DIVERSES

VINIFLORE

Vendredi 15 et samedi 16 novembre – 30ème édition



Vous pourrez déguster les vins des lycées viticoles de toutes les régions de France, 54 références.

Avec la présence d'autres établissements scolaires et de producteurs voisins afin de découvrir leurs productions. (Foie gras, huîtres, miel, fromages, charcuteries, gâteaux, confitures...)

GRAPHOTHÉRAPEUTES

Deux graphothérapeutes viennent de s'installer sur Saumur.

Leur rôle : prévenir, dépister et rééduquer les troubles de l'écriture.

De l'évaluation des difficultés rencontrées à la prise en charge, elles proposent une méthode travaillant tous les aspects du geste d'écriture (posture, tenue du crayon, développement moteur, développement du langage et repérage dans le temps et l'espace, fonctions exécutives, plaisir et estime de soi).

Nous vous proposons de venir échanger avec nous le mercredi 20 novembre à 19h, à la salle Marianne de Varrains. Après une présentation de la graphothérapie, des signes d'alertes à son apport dans les difficultés rencontrées, nous répondrons avec plaisir à vos questions.

Sandrine GENG : 06.11.93.35.78

Céline : 06.87.25.39.00

COMMERCE PLUS

Commerce Plus : Une subvention pour les commerces, l'artisanat et les services de proximité.

La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire et la commune de Bellevigne-les-Châteaux ont souhaité accompagner financièrement les projets de modernisation, de sécurisation et d'accessibilité des locaux commerciaux situés en centre-ville.

Les petites entreprises (moins de 400 m², moins d'un million d'euros de chiffre d'affaires) qui existent depuis au moins 1 an ou les repreneurs d'un fonds de commerce qui souhaitent réaliser des travaux dans leur local commercial pour un montant d'au-moins 10 000 € HT, peuvent solliciter l'aide «Commerce Plus».

Exemples de projets éligibles : Travaux de second œuvre réalisés par des professionnels : plâtrerie, électricité, enseigne... Portes et grilles sécuritaires, Accessibilité du local commercial, Rénovation des vitrines.

Une subvention de 30% du projet HT, plafonnée à 15000 € par entreprise, peut ainsi être apportée à parts égales entre l'Agglomération et la commune.

Consulter le dossier d'inscription et le règlement en cliquant sur le lien ci-dessous :

<https://www.saumurvaldeloire.fr/component/zoo/item/commerce-plus?Itemid=418>

Avant toute demande, vérifiez l'éligibilité de votre entreprise et de votre projet.

Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire – 11 rue du Maréchal-Leclerc– CS 54030 – 49408 Saumur Cedex

Carole CHARBONNIER : 02.41.40.45.76 ou 06.15.30.02.98 ou par mail :

commerceartisanat@saumurvaldeloire.fr



LES ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Rénovation groupe scolaire de Brézé – Travaux de rénovation – Contrôle technique de construction & choix de coordonnateur Sécurité Protection Santé.

Le Conseil Municipal décide de confier la mission de contrôle technique des travaux de rénovation de l'école de Brézé, à la société APAVE pour un montant de 6 156€ TTC.

Le Conseil Municipal décide de confier la mission de coordonnateur SPS pour les travaux de rénovation de l'école de Brézé à la société BATEC pour un montant de 3 405.60 € TTC.

«Tarification sociale des cantines scolaires» : bonus «EGALim»

À partir de 2024, le dispositif évolue avec la création d'un bonus «EGALim» qui permet une bonification de l'aide (+1€, soit 4€ par repas) pour les cantines qui atteignent 50% de produits durables et de qualité, dont 20% de bio, ce qui est le cas des repas fournis par notre prestataire. Le Conseil Municipal approuve les termes de l'avenant permettant de bénéficier d'une bonification de 1€ qui s'ajoute à l'aide financière de 3€ par repas servi au tarif maximal d'un euro.

Création aide annuelle – Sorties pédagogiques et culturelles pour les écoles de Bellevigne-les-Châteaux

Chaque école pourra faire une demande par année scolaire, en décrivant la sortie et l'articulation avec le projet pédagogique étudié.

L'aide financière sera fixée après étude du dossier par la commission enfance-jeunesse dans la limite de la ligne budgétaire annuelle. (4000€ pour les 3 écoles publiques).

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'attribution d'une aide annuelle pour les sorties pédagogiques et culturelles, dans la limite d'une demande d'aide par année scolaire.

SIEML : Dépannages et réparations de l'éclairage public

Sur une année, le dépannage des candélabres représente un montant total de 7 210 € TTC. La commune participe à hauteur de 5 407 €. Il a été décidé de regrouper les demandes de dépannages au vu du coût important des frais de déplacements.

Depuis quelque temps, il n'est pas rare de voir des vols de câbles électriques qui alimentent les candélabres des communes alentours. Cela a un coût non négligeable pour la commune en question.

A titre d'exemple, pour 400m de câbles volés dans une des rues de la commune déléguée de Chacé, le montant des réparations s'élève à 12 472 € avec une participation de la commune de 9 354 €

Don d'organes

Le Conseil Municipal s'engage pour devenir village ambassadeur du don d'organes.

Pour plus d'infos, retrouvez notre page dédiée au Conseil Municipaux :



Novembre

SAMEDI 9 & DIMANCHE 10

ART PEINTURE PASTEL

Exposition – Salle des Paillons | 14h à 18h | Plus d'infos en page 6

LUNDI 11

COMMÉMORATIONS

Commémoration de l'Armistice 1918
8h45 à Chacé
9h45 à Saint-Cyr-en-Bourg
10h45 à Brézé
Défilé vers les monuments aux Morts
| Dépôt des gerbes | Vin d'honneur
aux salles habituelles

VENDREDI 15 & SAMEDI 16

VINIFLORE

Foire aux vins et végétaux | Entrée 5€
Plus d'infos en page 8

SAMEDI 16

BIBLIOTHÈQUE CHACÉ

Escape Game | 18h ou 19h

COMITÉ DES FÊTES

Concours de belote | 13h30 |
16€/équipe | Plus d'infos en page 7

BRÉZÉ PATRIMOINE

Concert Gospel | 20h | Église Saint-Vincent Brézé | Entrée 10€

DIMANCHE 24

SALON ART ET VIN

10h à 18h – Exposants : vigneron, peintres, auteurs, artisans... | Plus d'infos en page 1.

MARDI 26

JOB DATING

Chaucer Food | Salle des Paillons | 9h à 13h

MERCREDI 27

BIBLIOTHÈQUE CHACÉ

Marmite aux histoires | 16h30

VENDREDI 29

RÉUNION PUBLIQUE

OPAH – RU | 18h30 | Salle des Paillons |
Plus d'infos en page 7

Décembre

SAMEDI 7

CONCOURS DE BELOTE

Salle des sports – Saint-Cyr-en-Bourg
| 14h | Plus d'infos en page 2

DIMANCHE 8

TÉLÉTHON

Salles des sports – Saint-Cyr-en-Bourg | Plus d'infos en page 2

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : 2 décembre 2024 à 18h30

Vous souhaitez faire paraître un article dans la gazette ?

PROCHAINE GAZETTE : JANVIER 2025

Envoyez vos articles en format PDF ou Word et vos photos en pièces jointes avant le 20 décembre 2024 à mairie@bellevigne-les-chateaux.fr / objet : «gazette»

Retrouvez nos actualités en temps réel sur la page facebook :
Mairie Bellevigne Les Châteaux